

## Compte-rendu Comité de Suivi du 13 décembre 2016



### En présence de :

Elus : Mme Roch, M Casimir, Mme Menoni, M Tournier  
Directeurs/enseignante : Mmes Besson Magdelain, D'Amico, M Thevenon,  
Parents délégués : Mmes Hosselin, Laurent  
Représentant de l'ADEP : Mme Leroy  
Représentant DDEN : M Giraudeau  
Agents de la collectivité : Mmes Sage et Gaillard  
**Excusés :** M le Maire, Mme Benhamdi, M Georget, M Goutaland,  
M Delvallée Mme Trottier, Mme Saugère, Mme Meynard, Mme De Almeida.

### 1/ La réforme des rythmes scolaires

Mme Roch fait un rappel des principes de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

#### 1. Le cadre de la réforme imposé par la loi – rentrée 2014-

9 demi-journées de classe par semaine,  
3h30 maximum par demi-journée  
5h30 maximum d'enseignement par journée.

##### 1.1 Objectifs

- Améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et contribuer à leur réussite .
- Proposer des activités accessibles à l'ensemble des élèves.

##### 1.2 Evaluation de ce dispositif par les comités

En mars 2015, une organisation différente avec des Tap positionnés en fin de journée est décidée par l'ensemble des acteurs rochois pour la rentrée de septembre 2015 afin de permettre :

- Une régularité du temps d'enseignement sur la semaine,
- Un allègement de la journée de l'enfant,
- Une amélioration des repères spatiaux temporels de l'enfant,
- Une amélioration pour l'organisation des familles,
- Un partage des locaux simplifié.

### 2/ Le PEDT a été validé par le préfet en novembre 2015 pour une durée de 3 ans soit (fin septembre 2018) Objectif : proposer un parcours éducatif cohérent entre les différents temps de l'enfant.

#### **Rappel des axes du P.E.D.T. :**

Axe 1 Favoriser le vivre ensemble

Axe 2 Développer la confiance et l'estime de soi

Axe 3 Encourager les découvertes culturelles, artistiques, scientifiques, numériques et sportives.

#### **Rappel des actions du P.E.D.T qui devront permettre de :**

- Favoriser l'autonomie des enfants et les responsabiliser,
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect et la solidarité,
- Permettre à l'enfant d'avoir des repères temporels,
- Favoriser l'imaginaire et la créativité, l'accès à la culture, aux arts, aux sports.

#### **Rappel des partenaires :**

\* institutionnels : DDCS 74, IEN 74, CAF 74, DSDEN 74.

\* territoriaux : C.C.P.R.

\* associatifs : ADEP, le Sou des écoles laïques

\* éducatifs : les Directeurs d'écoles et leurs enseignants, les représentants des parents d'élèves.

#### **Évaluations du PEDT :**

- \* Par le biais des comités techniques réunissant les agents de terrains et des comités de suivis réunissant l'ensemble des partenaires du projet, la commune poursuit la concertation afin d'évaluer et d'apporter les améliorations qui seraient nécessaires pour le bien être de l'enfant,
- \* Par l'analyse de questionnaires (enquête de satisfaction fin 2015) et questionnaires remis aux enfants en fin de chaque période,
- \* Par l'analyse des différents indicateurs cités dans notre Pedt.

Lors du prochain comité de suivi, une comparaison de l'évolution des différents indicateurs depuis le début de la mise en place de la réforme vous sera présentée.

## 2/Bilan de la première période des TAP de l'année scolaire 2016-2017

**Fréquentation** stable, en légère baisse sur Mallinjoud (CE2-CM2) qui peut-être expliqué par l'adaptation des familles aux nouveaux rythmes :

Mallinjoud 63% (2015-2016) 60% (2016-2017) Bois des Chères 70% (2015-2016) 71% (2016-2017)

Champully 74% (2015-2016) 72.5% (2016/2017)

### Les TAP sur les différents sites

**Mallinjoud** : 15 activités

Dont 6 menées agents périscolaires

- 4 agents + intervenants extérieur
- 3 intervenants extérieurs uniquement
- 2 agents + école musique ou UP

Moyenne : 13 enfants par groupe

**Bois des Chères** : 10 activités

Dont 3 menées agents périscolaires

- 3 agents + intervenants extérieur
- 1 intervenant extérieur uniquement
- 1 agent + école musique
- 2 services municipaux.

Moyenne : 15 enfants par groupe

**Champully** : 4 activités différentes mais 3 par jour

Dont 1 menée agents périscolaires

- 1 agent + intervenants extérieur
- 1 intervenant extérieur uniquement
- 1 agent + école musique ou UP

Moyenne : 10 enfants par groupe

Points forts de cette rentrée 2016 : Satisfaction des enfants, diversité des activités proposées, bonne prise en charge des enfants.

### Difficultés rencontrées lors de la première période :

- ✓ Période de découverte trop nombreuses et pas forcément nécessaires
- ✓ Complexité du fonctionnement pour 35 minutes d'activité : appel, prise en charge des enfants dans les activités, mise en place, sorties différentes
- ✓ Problème des locaux sur Champully et Mallinjoud : arrêt du système de joker.
- ✓ Arrêts fréquents du personnel encadrant.

### Les mesures de réorientation du projet :

#### Information :

Pas de changement de projet aux vacances de Toussaint compte tenu de la difficulté de mise en place rencontrée en début d'année.

### Propositions aux membres de la commission :

- Un découpage des périodes différent, trimestre ou autre : *Le système au trimestre est à essayer, s'en suivra un retour au prochain comité (longueur des séances, lassitude des enfants....)*
- Semaines de découverte faites sur la fin des périodes et non pas au début : *A tester et évaluer.*
- Moins d'activités et un temps libre en parallèle : *le projet ne requière pas l'avis favorable de la commission, estimant que l'on risque de s'éloigner des objectifs de la réforme. Ainsi, il est retenue de favoriser la création d'une 15<sup>ième</sup> activité axée sur le temps libre.*

### Nouvelles activités début janvier :

- Mallinjoud : éducation à la santé conciliant la nutrition et le sport,
- Champully : atelier autour du bois et des matières naturelles.
- BDC : anglais et en réflexion jonglerie,

BILAN FINANCIER ANNEE 2015

		<b>Dépenses liées au TAP - 2015 -</b>					
		Budgetées	Réalisées	% érosion			
<b>Fournitures et petits équipements</b>	<b>6 600 €</b>	<b>6 025,00 €</b>	95%	Compte 60632/11870/212			
<b>Intermédiaires divers</b>	<b>128 000 €</b>	<b>130 211,75 €</b>	102,31%	Compte 6228/11870/212			
Prestation TAP CCPR		38 467,09 €					
Reversement fond d'amorçage CCPR		23 399,96 €					
Intervenants TAP		67 744,70 €					
Location Salle		600,00 €					
<b>Frais rembours trajet</b>		<b>103,40 €</b>					
Charges salariales animateurs + référents de sites	<b>120 833,00 €</b>	<b>100 174,37 €</b>	82,90%				
<b>2015 dépenses engendrées par les TAP</b>		<b>236 514,52 €</b>					
		<b>Recettes liées au TAP - 2015 -</b>					
Recette de fonctionnement		<b>73 958,04 €</b>					
			dont				
		65 267,76 €		Fonds d'amorçage	35 133,33 €		
				CAF	12 667,76 €		
				Fonds de soutien	17 466,67 €		
		7 059,50 €		Frais inscription	5 160,00 €		
				CCPR	1 899,50 €	Mise à disposition person. TAP	
		1 630,78 €		Remboursement SOFCAP	1 630,78 €	Ass pour maladie	
<b>2015 recettes générées par les TAP</b>		<b>73 958,04 €</b>					
Le coût pour la collectivité est donc de		<b>162 556,48 €</b>					

**Prochaines dates de réunion : Comité Technique 11 avril 2017 17h00 - Comité de Suivi le 16 mai 2017 17h00**

Séance levée à 19h00